



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2015 A 18 HEURES

Présents : Monique PARENT ; Evelyne COYAUX ; Pierre MOCQ ; Monique ROUSSEAU ; André GODARD ; Annie JACQUART ; Jean-Pierre HECQUET ; Murielle CARETTE ; Franchino NUZZOLO ; Priscilla LEGRAND ; Natacha BROUCK

Absents représentés : Michel LEBLOND ; Didier ROSEREAU ; Emmanuel LASSON

Absents excusés : Jean-Marie GOTRAND ; Cathy DELOFFRE ; Michel PEDERENCINO

Absents : Maurice PAMART ; Fabienne HAUX

Secrétaire de séance : Priscilla LEGRAND

1. ADHESION AU DISPOSITIF L.E.A.

Evelyne COYAUX, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse propose d'adhérer au dispositif. Elle demande au Conseil municipal d'autoriser Madame la Maire à signer la convention LEA avec la CAF du Nord à compter du 1^{er} juillet 2015 pour une durée de quatre ans.

Le Conseil municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide :

- D'adhérer au dispositif LEA
- D'appliquer les tarifs ci-après du 1^{er} janvier au 31 mai 2015 :

Quotient familial	Montant maximal de la participation familiale		SEMAINE	REPAS (3,30 € par repas)	TOTAL
	Montant	7 heures / jour	5 jours par semaine	5 repas par semaine	Prix à la semaine
0-369 €	0,25	1,75	8,75	16,50	25,25
370 – 499 €	0,45	3,15	15,75	16,50	32,25
500 – 600 €	0,60	4,2	21	16,50	37,50
> 600 €		4,45	22,25	16,50	38,75

- D'appliquer les tarifs ci-après à compter du 1^{er} juin 2015 :

Quotient familial	Montant maximal de la participation familiale		SEMAINE	REPAS (3,30 € par repas)	TOTAL
	Montant	7 heures / jour	5 jours par semaine	5 repas par semaine	Prix à la semaine
0-369 €	0,25	1,75	8,75	16,50	25,25
370 – 499 €	0,45	3,15	15,75	16,50	32,25
500 – 700 €	0,60	4,2	21	16,50	37,50
> 700 €		4,45	22,25	16,50	38,75

La commune s'engage à :

- Appliquer le barème départemental durant toute la durée de la convention de financement sur l'ensemble des périodes extra scolaires de fonctionnement et pour l'ensemble de ses équipements
- Communiquer à la CAF toute modification intervenant sur la durée de la présente délibération
- Envoyer à la caf tous les ans toutes les modifications tarifaires apportées à la grille ci-dessus

Le conseil municipal autorise Madame la Maire à signer le renouvellement de la convention LEA avec la CAF du Nord et toutes les pièces s'y rapportant pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2018.

2. QUESTIONS DIVERSES

- Lecture de la réponse à la lettre de Monsieur BEAUCHAMP

Madame la Maire donne lecture de la lettre adressée en réponse à Monsieur BEAUCHAMP à propos du projet de réalisation d'un giratoire et d'une piste cyclable reliant Férin à Dechy. La réponse de M. Arnaud DECAGNY, Vice-président du Conseil Départemental chargé des infrastructures indique qu'un phasage de l'opération de création d'une piste cyclable reliant Férin à Dechy est en cours. Ce projet, initialement inscrit au Plan Routier Départemental 2001 puis reconduit sur la période 2011-2015, pourra ensuite être inscrit dans le Plan Routier Départemental 2016-2020 en fonction des disponibilités budgétaires du Département.

- Plan de zonage du PLU

Madame la Maire informe le Conseil municipal que la Commission de PLU se réunira le 29 juillet 2015 en vue de travailler sur le plan de zonage.

- Arbres de la Couturelle

Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'un diagnostic de l'état des arbres de la Couturelle a été effectué. Il ressort de ce diagnostic que certains conifères présentant de grosses branches sont en fin de vie. Ces branches tendent à tomber et représentent un risque. Un devis pour l'abattage de certains arbres ainsi que d'autres dans la même situation au bol d'air a été réalisé. Une demande de subvention fonds de concours sera demandée à la Communauté d'Agglomération du Douaisis pour le financement de ces travaux. Un arbre sera abattu au Bol d'air et les autres seront élagués.

FIN DU CONSEIL : 19h13

Pour copie conforme,

Monique PARENT,
Maire